

Les modifications du *Carnet d'accès à la route*

Page	Description du changement	Mise à jour
68	En bas de la page, retrait de : « Consultez les pages 215 à 218 du guide <i>Conduire un véhicule de promenade</i> (à partir de “Éliminer les distractions”). »	La loi ayant changé depuis 2008 au sujet de l'utilisation du cellulaire au volant, ne pas tenir compte du contenu des pages 217 218 du guide <i>Conduire un véhicule de promenade</i> (édition 2005).
84	Modifications dans la section « Règles et responsabilités relatives à la détention du permis d'apprenti conducteur »	Règles et responsabilités relatives à la détention du permis d'apprenti conducteur 4 points d'inaptitude <ul style="list-style-type: none"> • Permis d'apprenti conducteur révoqué pour 3 mois Zéro alcool <ul style="list-style-type: none"> • Si déclaré coupable : inscription de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite + révocation du permis pour 3 mois supplémentaires • Amende de 300 \$ à 600 \$ plus les frais
92	Ajout à la section « L'importance de la conduite accompagnée », à la fin du premier paragraphe	et de 4 points d'inaptitude.
125	Énoncé 2, remplacement de « 7 350 victimes »	6 300 victimes
145	Cyclomotoristes Ajout dans la partie « Agir »	Marges de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Emprunter la voie de gauche si la voie est trop étroite pour conserver une distance suffisante avec un cyclomotoriste. • Allouer une marge suffisante à l'avant. Communication <ul style="list-style-type: none"> • Établir un contact visuel si possible... ou au besoin. • Éviter de klaxonner (le bruit pourrait faire sursauter le

		<p>cyclomotoriste).</p> <p>Respect du CSR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles (circulation et courtoisie).
152	<p>Véhicules d'urgence</p> <p>Ajout dans la partie « Observer »</p> <p>Ajout dans la partie « Agir »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si le véhicule immobilisé effectue une intervention. <p>Corridor de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ralentir et éloigner le plus possible du véhicule immobilisé après vous être assuré de pouvoir le faire sans danger. Au besoin, immobiliser le véhicule.
160	Mise à jour des statistiques en milieu de page	<p>Les données les plus récentes montrent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • [...] Ainsi, de 2006 à 2010, les accidents [...] annuellement 185 décès, 430 blessés graves et 2 140 blessés légers. • Les conducteurs de 16 à 24 ans représentaient [...] en 2010, mais ils ont commis 32 % des infractions dues à l'alcool.
166	Modifications dans la section « Le zéro alcool pour les nouveaux conducteurs »	<ul style="list-style-type: none"> • S'il est déclaré coupable : amende de 300 \$ à 600 \$ plus les frais; [...] • Révocation du permis pour 3 mois supplémentaires.
186	<p>Modification de l'introduction, 2^e paragraphe</p> <p>Au Canada, la fatigue pourrait être en cause dans 19 % des accidents mortels et 23 % de l'ensemble des accidents : 1 conducteur sur 5 serait ainsi impliqué dans un accident lié à la fatigue. Quant aux distractions [...]. C'est pourquoi la seconde partie de ce module traite principalement du cellulaire.</p>	<p>Au Québec, la fatigue est la troisième cause de décès après l'alcool et la vitesse sur nos routes. Quant aux distractions [...]. C'est pourquoi la seconde partie de ce module traite principalement du cellulaire.</p>

	<p>principalement du cellulaire.</p> <p>La fatigue au volant</p> <p>Modifications de deux paragraphes et changement dans l'ordre des paragraphes</p> <p>Au cours de la période entre 16 et 19 ans, les jeunes [...]. Les heures de sommeil de nuit se trouvent donc souvent réduites.</p> <p>D'autres facteurs interviennent sur leur état de fatigue. Le style de vie, et particulièrement les études, les activités parascolaires, le travail à temps partiel et la vie sociale, font qu'ils sont débordés et réduisent leur temps de sommeil pour pouvoir tout faire. Ils se trouvent souvent sur les routes [...]. Leur vulnérabilité aux accidents est encore augmentée quand ils consomment de l'alcool ou des drogues.</p>	<p>La fatigue au volant</p> <p>Tous les groupes d'âge sont représentés dans les accidents liés à la fatigue au volant, mais les conducteurs de moins de 30 ans sont particulièrement à risque. Entre 16 et 19 ans, les jeunes [...]. Les heures de sommeil de nuit se trouvent donc souvent réduites.</p> <p>D'autres facteurs interviennent sur leur état de fatigue. Leur mode de vie est un facteur de risque : à combiner études, travail, loisirs et sorties, ils cumulent une dette de sommeil qui affaiblit leur capacité de conduire. De plus, ils se trouvent souvent sur les routes [...]. Leur vulnérabilité aux accidents est encore augmentée quand ils consomment de l'alcool ou des drogues.</p>
187	Remplacement des deux paragraphes de la section « Actions à faire dès les premiers symptômes de fatigue »	Lorsque la fatigue se fait sentir, la seule façon de réagir est de s'arrêter dans un endroit sécuritaire pour faire une pause et se dégourdir ou pour faire une sieste d'une quinzaine de minutes. Une pause permet d'améliorer sa vigilance pour une courte période, tandis qu'une sieste aide à récupérer et permet de se sentir reposé plus longtemps. Une sieste ne peut pas remplacer une bonne nuit de sommeil, mais en cas de grande fatigue, elle permet de poursuivre sa route en sécurité quelques heures. On peut s'arrêter dans le

		<p>stationnement d'une halte routière, d'une aire de service près de la route, d'un commerce, d'une église, bref dans tout endroit accessible, sauf sur l'accotement. En plus d'être interdit sur une autoroute, le stationnement sur l'accotement n'est pas sécuritaire, puisqu'il y a un risque de collision avec les autres véhicules.</p> <p>Il est aussi possible de s'arrêter dans un village-relais qui offre tous les services nécessaires aux voyageurs.</p> <p>Le seul moyen pour éliminer la fatigue est de dormir. Boire un café, ouvrir la fenêtre ou monter le volume de la radio ne sont pas de véritables solutions, puisque leur effet sera temporaire, s'il y en a un.</p>
188	Ajout d'un paragraphe <u>avant</u> « Interdiction concernant le cellulaire tenu en main »	<p>Les textos</p> <p>Texter au volant est tout aussi dangereux que parler au cellulaire. Cela augmente le risque d'accident, puisque le conducteur quitte la route des yeux de 4 à 6 secondes. À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.</p>
189	Déplacement d'une partie du texte de la page 188	Se trouve maintenant à la page 189